



Extrait Kbis

IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
Extrait au 28 Septembre 2009

IDENTIFICATION

Dénomination sociale : **CONCORDE (D'AZUR) SARL**
Numéro d'identification : 453 284 028 R.C.S. NICE
Numéro de gestion : 2004 B 00810
Date d'immatriculation : 03 Mai 2004

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PERSONNE

Forme juridique : Société à responsabilité limitée
Au capital de : 8 000,00 Euros
Adresse du siège : 38 Boulevard Tzarewitch 06000 NICE
Durée de la société : Jusqu'au 03 MAI 2053
Date d'arrêté des comptes : 31 Décembre
Constitution - Dépôt de l'acte constitutif : Au Greffe du Tribunal de Commerce de NICE le 03 Mai 2004 sous le numéro 3521
Publication : Nice matin du 26 Avril 2004

ADMINISTRATION

Gérant : Monsieur LOYKO Sergey
né(e) le 24/01/1955 à MOGILEV (RUSSIE (FEDERATION DE))
de nationalité Russe
demeurant 38 Boulevard Tzarewitch 06000 NICE

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE COMMERCIALE

Origine du fonds ou de l'activité : Création d'un fonds de commerce
Activité : Publicité, prestation services, commerce, détail et gros, rénovation et construction de bâtiments (maître d'ouvrage, gros oeuvre).
Adresse de l'établissement principal : 38 Boulevard Tzarewitch 06000 NICE
Commencement d'activité le : 01 Mai 2004
Mode d'exploitation : Exploitation directe

Extrait délivré à NICE, le 29 septembre 2009 sur 1 page(s)

Le Greffier,

Fin de l'extrait



PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION
ET DES LIBERTÉS PUBLIQUES
BUREAU DE LA POLICE GÉNÉRALE
Chef de Bureau Mme Jeannette

NICE, le - 8 FÉV. 2005

Affaire suivie par :

M. Bertolini et M. Vaccaro

☎ 04-93-72-25-48

☒ 04-93-72-25-03

E-mail : rené-bertolini@alpes-maritimes.pref.gouv.fr

☑ FOLGEN/BERTOLINI/QUALIFICATION-PROFESSIONNELLE

ATTESTATION DE RECONNAISSANCE
DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Le Préfet des Alpes-Maritimes
Officier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat et notamment son article 16 ;

VU le décret n° 98-246 du 2 avril 1998 relatif à la qualification professionnelle exigée pour l'exercice des activités prévues à l'article 16 de la loi susvisée, et notamment son article 2 ;

VU la demande présentée le 8 Février 2005 -
par Monsieur LOYKO Sergey -

VU les documents fournis par l'intéressé à l'appui de sa demande ;

ATTESTE QUE

Monsieur LOYKO Sergey né(e) le 24 Janvier 1955 -
à MOBILNEV (Russie) -

dispose de la qualification professionnelle requise par le décret susvisé pour exercer le
métier de - chef de chantier du bâtiment (travaux de
construction et rénovation de bâtiments) -

Fait à Nice, le - 8 FÉV 2005

Pour le préfet,
et par délégation,
REG-E 1944

Marie LUCCHETTI

Monsieur LOYKO Sergey -
- 38, Brd. Lazarevitch -
(06000) - NICE

ADRESSE POSTALE : 06286 NICE CEDEX 3 - ☎ STANDARD 04 93 72 20 00
<http://www.alpes-maritimes.pref.gouv.fr>